



J. C.

AJACCIO

Baignade interdite de l'Ariadne à Marinella

La mairie a alerté la population via les réseaux sociaux. Un communiqué a par la suite été établi afin de préciser que « toutes

activités de baignade et de pêche sont interdites sur le littoral s'étendant de la Plage Marinella à celle de l'Ariadne, et dans la bande des 300 mètres de ce plan d'eau ». L'interdiction concerne également l'utilisation des engins de plage non motorisés.

Cette décision intervient à la suite d'un déversement accidentel d'eaux usées, non traitées, est-il indiqué dans l'arrêté municipal. Une situation visiblement due à la casse, également accidentelle, d'une canalisation.

Des interventions techniques, réalisées par le délégataire « assainissement » Kyrnolia, sont en cours.

Le document municipal indique par ailleurs : « *Le présent arrêté prend effet immédiatement, et ce jusqu'à nouvel ordre, en l'attente de la réalisation de tests bac-*

tériologiques dont les résultats devront être conformes aux seuils attendus. »

EXTRÊME-SUD

Diffusion de « La chasse aux trésors »

Les équipes de l'émission « La chasse aux trésors » étaient présentes en Corse et notamment dans la région de Bonifacio, Porto-Vecchio ou encore Figari en octobre 2019. L'émission présentée par Cyril Feraud sera diffusée le mercredi 15 juillet sur France 3.

L'occasion de suivre cette palpitante aventure avec pour cadre les plus beaux paysages de l'Extrême-Sud. Une belle vitrine promotionnelle pour la microrégion à l'aube de cette saison touristique qui peine à démarrer.



PHOTO R.-A. F.